



PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 20 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le 20 avril, à 18h30, le Conseil Municipal de la commune d'Albières, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, en mairie d'Albières, sous la Présidence de Laurent LE BIDEAU (maire).

Etaient présents : Martine ARTHOZOU, Pascal BIZERN, Elisabeth CAZORLA, Patrick BORREDON, Yolande FRUTOS, Patrick GANCHOU, Francine GAYRAUD, Amina HOFFMANN, Laurent LE BIDEAU, Benoit MONTEVERDE, Frank POIRIER

Etaient absents, excusés et ont donné pouvoir : Aucun

Membres absents, excusés : Aucun

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 11

Nombre de conseillers votants : 11

Date de la convocation : 8 avril 2026

Affichage le : 8 avril 2026

Heure d'ouverture du Conseil municipal : 18h30

1. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Patrick BORREDON est nommé secrétaire de séance.

2. APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL PRECEDENT (20/03/26)

L'approbation du procès-Verbal du dernier conseil municipal est demandée.

Nombre de votes exprimés : 11	Nombre de votes nuls : 0	Nombre de votes blancs : 0
Nombre de votes pour : 11	Nombre de votes contre : 0	

A l'unanimité le procès-verbal du dernier conseil municipal est approuvé.

3. COMPTE FINANCIER UNIQUE

Le résultat investissement est de +1178,66 €, le résultat du fonctionnement est de +206085,79 €.

L'approbation du Compte Financier Unique est soumise au vote ;

Nombre de votes exprimés : 11	Nombre de votes nuls : 0	Nombre de votes blancs : 0
Nombre de votes pour : 11	Nombre de votes contre : 0	

A l'unanimité le Compte Financier Unique est approuvé.

4. AFFECTATION DU RESULTAT

La synthèse de l'affectation des résultats du budget précédent est présentée.



Seul le budget principal est concerné, les budgets des services à caractère administratif et les budgets des services à caractère industriel et commercial étant sans écritures.

Pour la partie investissement du budget principal, les données sont les suivantes :

- résultat à la clôture de l'exercice N-1 : 31437,15 € ;
- résultat de l'exercice N : -30258,49 € ;
- résultat de clôture de l'exercice N : 1178,66 €.

Pour la partie fonctionnement du budget principal, les données sont les suivantes :

- résultat à la clôture de l'exercice N-1 : 196296,84 € ;
- part affectée à l'investissement : 50000 €
- résultat de l'exercice N : 59788,95 € ;
- résultat de clôture de l'exercice N : 206085,79 €.

L'affectation du résultat est soumise au vote ;

Nombre de votes exprimés : 11	Nombre de votes nuls : 0	Nombre de votes blancs : 0
Nombre de votes pour : 11	Nombre de votes contre : 0	

A l'unanimité l'affectation du résultat est approuvée.

5. TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES

L'état de notification des produits prévisionnels et des taux d'imposition des taxes directes pour 2026 est abordé.

Les taux proposés sont les suivants :

- taxe foncière sur le bâti (TFPB) : 46,11 ;
- taxe foncière sur le non bâti (TFPNB) : 90,88 ;
- taxe d'habitation (TH) : 13,88 ;
- cotisations foncières des entreprises : sans objet.

Les chiffres de l'année précédente sont reconduits.

Les taux d'imposition des taxes directes sont soumis au vote ;

Nombre de votes exprimés : 11	Nombre de votes nuls : 0	Nombre de votes blancs : 0
Nombre de votes pour : 11	Nombre de votes contre : 0	

A l'unanimité les taux d'imposition des taxes directes sont approuvés.

6. BUDGET PRIMITIF

Le budget primitif 2026 est présenté

Pour la synthèse des postes de fonctionnement et d'investissement les chiffres sont les suivants :

	BUDGET 2025 (primitif)	BUDGET 2026 (primitif)	Evolution 2025-2026
Total fonctionnement (réel+Ordre)	359640	400410	11,3%
Total investissement (réel+Ordre)	278275	168728	-39,4%

Le budget fonctionnement primitif de 2026 voit une augmentation de +11,3%

Pour les recettes de fonctionnement, les chiffres présentés sont les suivants :

Recettes	BUDGET 2025 (primitif)	BUDGET 2026 (primitif)	Evolution 2025-2026
Report	146296	206085	40,9%
70 produits des services & domaine	39570	32756	-17,2%
73 Impôts & taxes	78323	71100	-9,2%
74 Dotations & participations	83600	83669	0,1%
75 Autres produits de gestion	11850	6800	-42,6%

Pour les dépenses de fonctionnement, les chiffres présentés sont les suivants :

Dépenses	BUDGET 2025 (primitif)	BUDGET 2026 (primitif)	Evolution 2025-2026
60 achat et variation des stocks	24594	29900	21,6%
61 Services extérieurs	49981	43100	-13,8%
62 Autres services extérieurs	10780	13800	28,0%
63 impôts, taxes	4700	3200	-31,9%
64 charges de personnel	26000	21000	-19,2%
70 Produits des services & domaine	3500	2100	-40,0%
73 Impôts & taxes	26563	23755	-10,6%
65 Autres charges de gestion courante	137020	192036	40,2%
66 charges financières	305	310	1,6%
68 Dotation amortissements	16196	15908	-1,8%
23 Virement section investissement	60000	55000	-8,3%

Pour les recettes d'investissement, les chiffres présentés sont les suivants :

Recettes	BUDGET 2025 (primitif)	BUDGET 2026 (primitif)	Evolution 2025-2026
28 Amortissement des immo	16196	15908	-1,8%
10 Dotation & réserves	64313	14313	-77,7%
40 virement section fonctionnement	60000	55000	-8,3%
52 travaux AEP	33098	33098	0,0%
62 Travaux de voirie	40770	27054	-33,6%
67 SYADEN Eclairage	32460	22176	-31,7%

Pour les dépenses d'investissement, les chiffres présentés sont les suivants :

Dépenses	BUDGET 2025 (primitif)	BUDGET 2026 (primitif)	Evolution 2025-2026
16 Emprunts & dettes assimilées	5605	5602	-0,1%
52 travaux AEP	49648	49648	0,0%
62 Travaux de voirie	63055	10000	-84,1%
64 Grange communale	16757	3423	-79,6%
67 SYADEN Eclairage	81665	14754	-81,9%
68 Chauffage salle fêtes	20000	0	--
72 Schéma directeur eau	41544	46300	11,4%
69 Divers Outillage	0	5000	--
73 Logement communal	0	25000	--
74 Achat vehicule communal	0	4000	--
75 Colombarium	0	2000	--
76 Plan communal sauvegarde	0	3000	--

Le budget primitif est soumis au vote ;

Nombre de votes exprimés : 11	Nombre de votes nuls : 0	Nombre de votes blancs : 0
Nombre de votes pour : 11	Nombre de votes contre : 0	

A l'unanimité le budget primitif est approuvé.

7. LOCATION DE LA PARCELLE WC 32

M. Anthony Lafay, entrepreneur individuel (exploitant forestier) installée à Lanet, recherche une parcelle pour stocker du bois destiné à la coupe. L'objectif est de stocker des troncs de 2 à 4m de long pour un stock maximal de 150 stères. Un camion viendrait régulièrement déposer le bois sur cette parcelle

La parcelle WC 32 (surface 1480 m²), communale inutilisée à ce jour, et située le long de la départementale D613 est proposée.

M. Monteverde indique que le stationnement du camion de déchargement sur le bord de la D613 est dangereux, et indique qu'un accord préalable du service des routes du Conseil Départemental de l'Aide doit préalablement être demandé, avant toute signature avec M. Lafay.

Des remarques sont également émises sur la dégradation potentielle de la parcelle, notamment dans les périodes humides.

Il est proposé d'éventuellement décaler le projet au niveau de l'ancienne sablière située sur le chemin de Bagnocos.

Le vote est donc ajourné en attente d'informations complémentaires.

8. QUESTIONS DIVERSES

Les questions diverses sont abordées.

8.1 Véhicule communal

Laurent Le Bideau propose qu'une voiture à usage communal soit achetée, ce qui permettrait de faciliter le déplacement des conseillers dans et en dehors de la commune, mais également pour les déplacements de l'employée communal. Patrick Borredon vend sa voiture (Peugeot Partner – 2008 – 214000km) à un montant proposé de 2000 €.

8.2 Bilan de la prise en main de la commune

Un Bilan, après un mois de mandature est effectué par Pascal Bizern et Laurent Le Bideau. Les problèmes rencontrés ont été abordés :

- notamment la défaillance des équipements internet, avec une vitesse de connexion très faible ;
- l'imbroglio existant sur la Box orange utilisée, qui n'est pas seule correspondant au contrat Orange ;
- les problématiques rencontrées pour l'obtention de la clé RGS qui permet au maire de procéder à l'envoi des documents officiels à la sous-préfecture, cette clé est active depuis le 17 avril seulement. Ceci a provoqué le blocage toutes les procédures administratives et notamment le paiement des salaires et indemnités ;
- Le Maire a dû faire un courrier à la sous-préfecture pour demander la facilitations des procédures administratives pour permettre à la commune d'avancer dans son travail ;
- l'absence de classement dans les fichiers de l'ordinateur du secrétariat ; l'absence de classement des papiers du secrétariat ;
- Martine Arthozoul indique avoir récupéré près de 13545 € de TVA non demandée à l'administration. Elle indique également avoir récupéré 27053 €, issus des fonds de concours de la communauté de communes.

Beaucoup de travaux informatiques ont été effectué en urgence par la société Uli Informatique, ce qui a permis d'améliorer le système.

Face à toutes ces problématiques, il va être procédé au changement du matériel de connexion internet, une nouvelle box va être commandée. Ceci va impliquer, pour les prochaines semaines, le changement du numéro de téléphone de la mairie, et très probablement le changement de l'adresse mail de la mairie.

Ces problèmes génèrent des absences dans les processus de validation des papiers officiels transmis à la préfecture (délibérations, arrêtés...), aussi à ce jour il n'est pas encore possible de promulguer des arrêtés communaux. C'est pour cette raison que la fête de l'arbre, devant se tenir le 9 mai prochain, a été annulée en raison de cette impossibilité de mettre en place des arrêtés notamment pour les débits de boissons qui avaient été demandés par l'organisateur.

Face à tous ces problèmes, le Maire tient à remercier tous les conseillers et concitoyens qui ont donnés de leur temps pour effectuer de nombreux travaux sur le territoire.



8.3 Tour de France

Le tour de France passera le 7 juillet sur la départementale D613, ceci nécessitera de barrer toutes les routes et tous les chemins en relation avec la route. Des barrières, prêtées par la communauté de communes, seront mises en place dès le matin du 7 juillet et une grande partie de la journée sera bloquée. D'autres informations seront fournies aux habitants en temps voulu.

8.4 Borne de recharge

Benoit Monteverde indique qu'il faudrait étudier la mise en place d'une borne de recharge pour véhicule électrique.

8.5 Question du public

Il est demandé de refaire une communication sur le site internet communal (www.albieres.fr).

Par ailleurs, une idée de mise en place d'un groupe (type whatsapp) pour le covoiturage est annoncée. Ce site pourrait être relayé par le site internet de la mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Laurent LE BIDEAU

Maire

Martine ARTHOZOUL

Pascal BIZERN

Patrick BORREDON

Elisabeth CAZORLA

Yolande FRUTOS

Patrick GANCHOU

Francine GAYRAUD

Amina HOFFMANN

Benoit MONTEVERDE

Frank POIRIER